



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

papiers et cartons

Question écrite n° 52017

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le développement de la collecte du papier à recycler au sein des établissements publics, des mairies et des écoles. En effet, il apparaît parfois que si de nombreux maires ont lancé sur leur territoire des opérations de tri sélectif, ces derniers rencontrent des grandes difficultés à les mettre en oeuvre dans les lieux publics qui ne sont pas des domiciles de particulier. Il serait donc souhaitable de sensibiliser les élus locaux et les responsables des administrations concernés pour qu'ils respectent les directives, ce qui permettrait d'inciter leur population à les suivre scrupuleusement. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le développement du recyclage, qu'il s'agisse du papier ou des autres matériaux, est une des priorités du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, clairement réaffirmée dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement et inscrite dans la loi de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement. L'utilisation des fibres de cellulose de récupération permet d'importantes économies en eau et énergie et s'inscrit bien dans une logique de développement durable. Ainsi, il convient de continuer à encourager tous les acteurs concernés : élus locaux, administrations, entreprises et citoyens à pratiquer le tri en les informant davantage et mieux sur le geste de tri et son bénéfice environnemental. À titre d'exemple, c'est l'objet de la première campagne nationale de communication menée par EcoFolio, organisme agréé par les pouvoirs publics, pour améliorer la gestion, le recyclage et la valorisation des papiers. Cette campagne est accompagnée de la distribution à chaque collectivité d'un kit de communication qui comprend une véritable boîte à outils pour démultiplier l'action d'information et de sensibilisation de l'ensemble des citoyens sur ce geste essentiel de tri.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52017

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5739

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11425